



Observateur du Fonds mondial

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 68 : 21 juin 2018

OFM est une lettre d'information indépendante du Fonds mondial.

[OFM en direct >>](#)

[Site Aidspan >>](#)

[Contactez-nous >>](#)

AU SOMMAIRE :

1. ACTUALITÉS : [D'après le rapport annuel du Bureau de l'Inspecteur général, les gouvernements et partenaires sont essentiels pour permettre au Fonds mondial d'affronter les problèmes de qualité des services](#)

PAR DAVID GARMAISE

Le Fonds mondial a fait des progrès considérables dans de nombreux domaines, affirme le Bureau de l'Inspecteur général dans son rapport annuel 2017. Il est parvenu à un stade où il ne peut résoudre seul bon nombre des défis restant à relever, dont les plus importants concernent des problèmes de chaîne d'approvisionnement et la qualité des services.

2. ACTUALITÉS : [Le Fonds mondial fait des progrès constants en matière de droits humains et d'égalité de genre, dans un contexte de difficultés de mise en œuvre](#)

PAR KATAISEE RICHARDSON

Un rapport présenté à la 39^e réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue à Skopje (Macédoine) les 9 et 10 mai 2018 fait le point sur la mise en œuvre des activités menées au titre des objectifs et sous-objectifs de la stratégie du Fonds mondial pour la période 2017/2022. Dans cet article, nous fournissons un aperçu général des progrès accomplis à ce jour, ainsi que des exemples spécifiques relatifs à l'objectif stratégique n° 3, intitulé « Promouvoir et protéger les droits humains et l'égalité de genre ».

3. ACTUALITÉS ET ANALYSE : [Fluctuations monétaires : comment le Fonds mondial et les récipiendaires principaux gèrent le risque](#)

PAR CHARLIE BARAN

Les fluctuations monétaires constituent une préoccupation importante pour les parties prenantes du Fonds mondial, notamment les pays bénéficiaires dont la monnaie peut connaître

des variations significatives sur des périodes relativement courtes. La force du dollar US et de l'euro ces dernières années a encore aggravé le problème pour de nombreux pays. Cependant, une part significative des crédits de subvention du Fonds mondial est gérée de manière à limiter leur vulnérabilité face à ces fluctuations locales, protégeant ainsi les subventions de pertes majeures dues à des taux de change défavorables.

4. ACTUALITÉS : [Des organisations de la société civile se réunissent au Ghana pour intensifier leur participation aux programmes du Fonds mondial](#)

PAR KATAISEE RICHARDSON

Une réunion de deux jours a rassemblé des militants de la société civile et communautaires, le Fonds mondial, les partenaires techniques et des représentants des pouvoirs publics pour les préparer en vue d'une participation plus significative à la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial en Afrique.

5. ACTUALITÉS : [Adèle Sulcas nommée rédactrice en chef intérimaire d'Aidspan](#)

PAR L'ÉQUIPE D'AIDSPAN

Adèle Sulcas a rejoint Aidspan le 7 juin 2018 en qualité de rédactrice en chef intérimaire. Elle sera responsable de la publication du Global Fund Observer.

[HAUT](#)

ARTICLES :

1. ACTUALITÉS : D'après le rapport annuel du Bureau de l'Inspecteur général, les gouvernements et partenaires sont essentiels pour permettre au Fonds mondial d'affronter les problèmes de qualité des services

Le Fonds mondial ne peut, à lui seul, résoudre ces difficultés

David Garmaise

« Il existe souvent une asymétrie entre le haut niveau de responsabilité généralement attribué au Fonds mondial en termes d'impact et le niveau parfois bas de contrôle qu'a l'organisation sur un grand nombre des facteurs qui déterminent cet impact. »

Ainsi s'exprime le Bureau de l'Inspecteur général (BIG) dans son rapport annuel 2017, présenté au Conseil d'administration à l'occasion de sa 39^e réunion, qui s'est tenue les 9 et 10 mai à Skopje (Macédoine). D'après le Bureau de l'Inspecteur général, ses travaux de 2017 confirment les progrès réguliers du Fonds mondial, dont les réalisations programmatiques sont substantielles : des investissements considérables ont été consacrés aux systèmes de santé, les mécanismes financiers atténuent de plus en plus les risques de pertes financières, le Secrétariat améliore ses opérations internes, des technologies plus robustes appuient les procédures de gestion des subventions et la gestion des risques mûrit.

Il reste toutefois un certain nombre de défis à relever, ajoute le Bureau de l'Inspecteur général, notamment au niveau de la chaîne d'approvisionnement et de la qualité des services.

« La persistance des problèmes liés à la qualité des services illustre par ailleurs dans une grande mesure les difficultés inhérentes à la fois à un modèle opérationnel dépendant fortement de l'efficacité d'un partenariat plus large et au contexte souvent faible dans lequel les subventions sont mises en œuvre », affirme le rapport.

La plupart des problèmes de qualité des services ont des causes profondes échappant largement au contrôle du seul Fonds mondial, estime le BIG. « La mauvaise qualité des services tient souvent aux ressources humaines pour la santé limitées (tant en termes de quantité que de qualité), ou encore à des faiblesses importantes des systèmes nationaux en matière de logistique et de gestion de la santé. »

Le Fonds mondial ne peut à lui seul s'attaquer à ces problèmes, juge le Bureau de l'Inspecteur général. « Tant qu'il n'y aura pas de démarche de partenariat véritable pour faire face à ces problèmes, attribuant des responsabilités claires à la fois au Fonds mondial, aux partenaires et aux gouvernements, la qualité des services demeurera vraisemblablement une lacune persistante. »

Ci-après figure une synthèse des commentaires du Bureau de l'Inspecteur général sur les difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement et sur d'autres problèmes, dont la gestion des risques, la garantie et les systèmes de santé. L'article termine par des sections sur les opérations du Bureau de l'Inspecteur général et les mesures de gestion convenues.

Chaîne d'approvisionnement

Selon le Bureau de l'Inspecteur général, les difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement ont quatre causes profondes systémiques, à savoir les structures de direction et de gouvernance inadéquates, l'insuffisance du financement, les limites des données sur lesquelles reposent les prises de décisions et le manque de personnel de santé qualifié.

Le Secrétariat a mis sur pied en 2017 une équipe consacrée exclusivement à la chaîne d'approvisionnement. Un plan de mise en œuvre détaillé a été élaboré à l'appui du déploiement d'une stratégie exhaustive en matière de chaîne d'approvisionnement. Selon le Bureau de l'Inspecteur général, cette stratégie adopte une approche plus globale, de bout en bout, avec entre autres des procédures à la fois en amont et en aval : prévisions, logistique, renforcement des capacités, données, investissements, indicateurs clés de résultat, gestion des risques et garanties.

« Cependant », poursuit le Bureau de l'Inspecteur général, « les progrès réels en matière de mise en œuvre restent limités au moment de la rédaction ». Vingt pays ont été sélectionnés en vue d'un diagnostic global de la chaîne d'approvisionnement à réaliser avant la fin 2018, mais seuls trois sont terminés à ce jour, commente le BIG.

Bien que la mise en place d'une équipe spéciale ait permis au Secrétariat d'adopter une approche plus stratégique, constate le Bureau de l'Inspecteur général, les synergies entre celle-

ci et les équipes de pays responsables de la gestion des subventions sont limitées. « Le Bureau de l'Inspecteur général considère ce manque de connectivité comme un risque significatif susceptible de compromettre la mise en œuvre d'une approche du reste ambitieuse et innovante visant à améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement au Fonds mondial ».

Gestion des risques

Le Bureau de l'Inspecteur général signale des progrès satisfaisants vers l'intégration de la gestion des risques dans les procédures décisionnelles fondamentales liées aux subventions. L'équipe chargée des risques participe désormais de près à l'établissement des subventions en amont. En 2017, elle a examiné 72 des 105 demandes de financement des deux premières périodes d'examen. Par ailleurs, la procédure relative aux décisions annuelles de financement inclut dorénavant une étape d'approbation des risques avant qu'un décaissement puisse être autorisé. Elle a examiné plus de 250 décisions annuelles de financement au cours de l'année 2017.

Le Bureau de l'Inspecteur général a indiqué à Aidsplan que lors de l'examen d'une demande de financement, l'équipe chargée des risques évalue s'il existe des risques susceptibles d'empêcher qu'un programme atteigne les objectifs fixés dans la demande. Le cas échéant, il détermine si ces risques ont été abordés de manière adéquate et s'il est nécessaire d'en discuter de manière plus approfondie au stade de l'établissement de la subvention.

Dans le cadre de l'examen des décisions annuelles de financement, les équipes chargées des risques étudient l'analyse des risques effectuée par les équipes de pays dans les portefeuilles à fort impact et essentiels, afin de s'assurer que tous les risques pertinents ont été identifiés et ont reçu la priorité nécessaire, que toutes les mesures d'atténuation prévues permettront de gérer les risques de manière adéquate et que des mécanismes de garantie appropriés ont été identifiés.

En ce qui concerne l'appétence au risque, le Bureau de l'Inspecteur général explique que bien que l'idée de fixer explicitement le niveau d'appétence au risque ait reçu peu d'appui par le passé, tout le monde semble aujourd'hui d'accord, tant au niveau du Conseil d'administration que du Secrétariat, non seulement concernant l'idée de définir l'appétence au risque, mais également sur la nécessité de le faire. Le cadre d'appétence au risque – adopté par le Conseil d'administration à sa réunion des 9 et 10 mai (voir un article du numéro 336 de la version anglaise de l'OFM) – contient des déclarations de haut niveau, commente le Bureau de l'Inspecteur général, mais un cadre d'appétence au risque mature requerra un mécanisme en cascade traduisant ces déclarations de haut niveau en orientations opérationnelles concrètes.

Systèmes de santé

Le Bureau de l'Inspecteur général révèle que lorsque des activités SRPS (systèmes résistants et pérennes pour la santé) sont intégrées dans une subvention de lutte contre une maladie, l'absorption est généralement meilleure.

Plusieurs facteurs, dont certains échappent au contrôle du Fonds mondial, contribuent à la difficile mise en œuvre des subventions SRPS. Ces facteurs comprennent les suivants :

- lacunes significatives au niveau des capacités des maîtres d'œuvre à superviser des modalités SRPS parfois complexes ;
- exécution fragmentée entre plusieurs maîtres d'œuvre, sans mécanisme de coordination efficace ;
- définition insuffisante des principales activités budgétisées, menant potentiellement à des retards de décaissement ; et
- manque d'indicateurs de résultats et de réussite clairs permettant d'évaluer efficacement les progrès et l'impact réel des investissements.

Le Bureau de l'Inspecteur général décrit ces défis comme suit :

« [Ces défis] reflètent les limites inhérentes au modèle de partenariat du Fonds mondial. D'une part, les investissements du Fonds mondial tentent de combler les lacunes qui limitent de manière significative la prévention et le traitement des trois maladies. En même temps, la nature et l'ampleur de ces lacunes sont telles que le Fonds mondial n'a ni le mandat premier ni les ressources nécessaires pour s'y attaquer seul. Réussir à surmonter ces difficultés requiert non seulement des programmes bien conçus et mis en œuvre efficacement de la part du Fonds mondial, mais également une ferme volonté politique et un engagement financier déterminé de la part des pays hôtes propriétaires des systèmes de santé sous-jacents. »

De plus, affirme le Bureau de l'Inspecteur général, surmonter ces défis nécessite une coordination efficace entre les nombreux partenaires jouant un rôle clé dans l'écosystème sanitaire global des pays maîtres d'œuvre. « Étant donné que ces variables critiques de l'équation échappent en grande partie au contrôle du Fonds mondial, on peut s'attendre à ce que les subventions SRPS génèrent des améliorations limitées en l'absence d'une stratégie plus large appuyée par une appropriation collective et une responsabilité conjointe de toutes les parties prenantes et de tous les partenaires, y compris les pays eux-mêmes. »

Compte tenu des défis liés à la mise en œuvre, le Bureau de l'Inspecteur général, dans le cadre de son plan pour 2018, examinera entièrement les activités SRPS financées par le Fonds mondial, notamment en matière de gestion des risques, de modalités de suivi stratégique, de suivi, et d'indicateurs et de mesures des résultats.

Garanties

Le Bureau de l'Inspecteur général révèle que les activités de garantie programmatique telles que la validation des données sur place et l'évaluation rapide de la qualité des données ont été abandonnées, car elles ne fournissaient pas le niveau de garantie nécessaire. Elles ont été remplacées par diverses options de garantie, notamment les évaluations des établissements de santé, mais celles-ci n'ont pas encore été pleinement exécutées selon le plan de déploiement du Secrétariat.

Trouver le juste équilibre entre garantie financière et garantie programmatique n'est pas chose facile pour le Fonds mondial, affirme le BIG, du fait de la convergence des nombreuses difficultés identifiées :

- Premièrement, bien que les risques fiduciaires aient été considérablement atténués au fil des ans, les subventions **ne sont jamais totalement à l’abri de potentiels détournements de fonds**. Tout événement de ce type pourrait nuire considérablement à l’organisation et ébranler la confiance des donateurs ;
- Deuxièmement, en l’absence d’**appétences au risque** clairement exprimées, on part du principe – même si cela n’est pas confirmé – que **les donateurs préfèrent de loin les risques programmatiques aux risques financiers**. Le modèle de garantie actuel reflète en grande mesure cette hypothèse sous-jacente ;
- Troisièmement, alors que la gestion des risques financiers et la garantie reposent sur des procédures et des mécanismes bien établis et éprouvés, la **garantie programmatique demeure un domaine en évolution**. Il n’existe pas de cadre uniformément accepté et, dans une grande mesure, le Fonds mondial est confronté aux mêmes difficultés que les autres organisations d’aide internationale lorsqu’il s’agit d’essayer de concevoir des modèles et des approches systématiques et en même temps adaptés aux besoins spécifiques de chaque portefeuille ;
- Quatrièmement, outre l’absence de cadres uniformément acceptés, **la garantie programmatique repose également sur des outils limités et généralement inadéquats**. Le Secrétariat a reconnu cette lacune et prend des mesures en vue d’y remédier, parmi lesquelles le manuel de garantie récemment terminé. Mais il reste encore fort à faire dans ce domaine ;
- Enfin, alors que la garantie financière couvre généralement un ensemble d’activités relativement autonome, **la garantie programmatique est bien plus vaste**, et ses éléments (qualité des données, prestation de services, état des établissements de santé, etc.) s’étendent bien au-delà des subventions du Fonds mondial. La garantie programmatique suppose souvent un plus grand nombre d’interdépendances et requiert une approche plus intégrée englobant toutes les parties prenantes.

Opérations du Bureau de l’Inspecteur général

Points saillants de 2017

Le Bureau de l’Inspecteur général a publié 28 rapports en 2017, un nombre record. L’unité des enquêtes a examiné 207 allégations d’actes répréhensibles, contre 180 en 2016. Le taux de signalement par le Secrétariat a augmenté de 26 %, et celui des maîtres d’œuvre de 138 %, en partie du fait d’initiatives de diffusion telles que la campagne de lutte contre la corruption du Bureau de l’Inspecteur général, « J’en parle maintenant ! ». Parmi ces signalements figurent pour la première fois des allégations émanant de sous-réциpiendaires et de sous-sous-réциpiendaires.

La durée moyenne des engagements était de 25 semaines pour les audits (contre 26 en 2016) et de 38 semaines pour les enquêtes (contre 51 en 2016). Dans son enquête annuelle sur la satisfaction des parties prenantes, le Bureau de l’Inspecteur général a obtenu un taux de

satisfaction de 89 % parmi les membres du Conseil d'administration et du Comité des finances et de la vérification.

L'unité du BIG chargée des audits a reçu la meilleure note possible (« se conforme généralement ») sur 44 dimensions de l'évaluation externe triennale de la qualité réalisée par l'Institut des auditeurs internes. L'unité chargée des enquêtes a elle aussi reçu la note la plus élevée, à savoir « pleinement conforme » aux lignes directrices uniformes applicables aux enquêtes de la Conférence des enquêteurs internationaux.

Plan de travail 2018

Le rapport annuel du Bureau de l'Inspecteur général présente son plan de travail pour 2018 (voir la Figure 1).

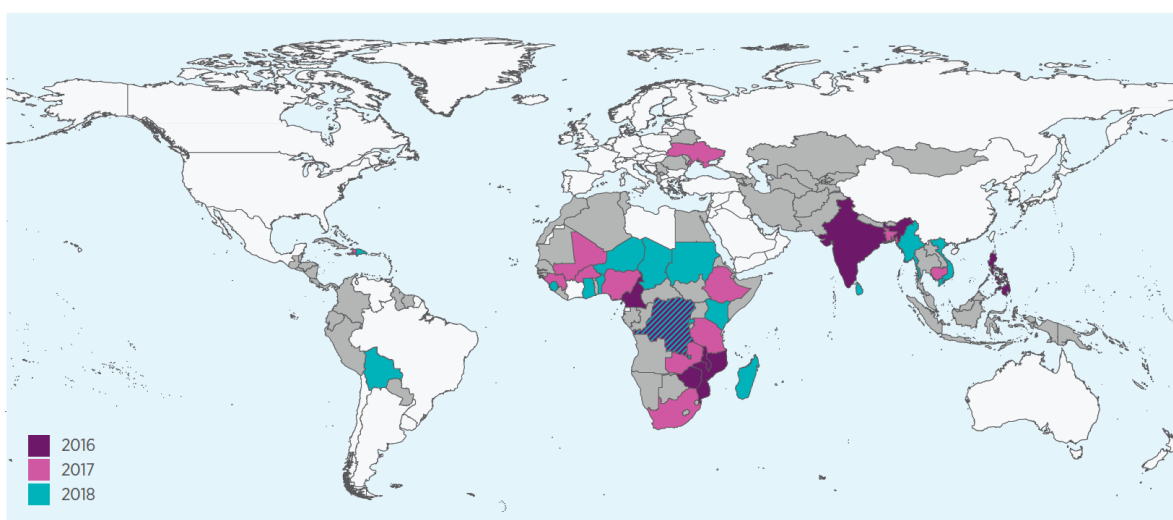
Figure 1 : Plan de travail du BIG pour 2018

	Advisory engagements	Follow-up audits	Internal audits	Country audits	Reactive investigations	Proactive investigations
TOTALS	4	4	5	11	55 estimated of which an estimated 38 will be closed	4

Source : Rapport annuel 2017 du Bureau de l'Inspecteur général

Enfin, le Bureau de l'Inspecteur général indique que son plan d'audit continu pour 2016/2018 lui aura permis de couvrir 75 % des allocations aux pays (voir la Figure 2).

Figure 2 : Plan triennal d'audit continu (2016/2018)



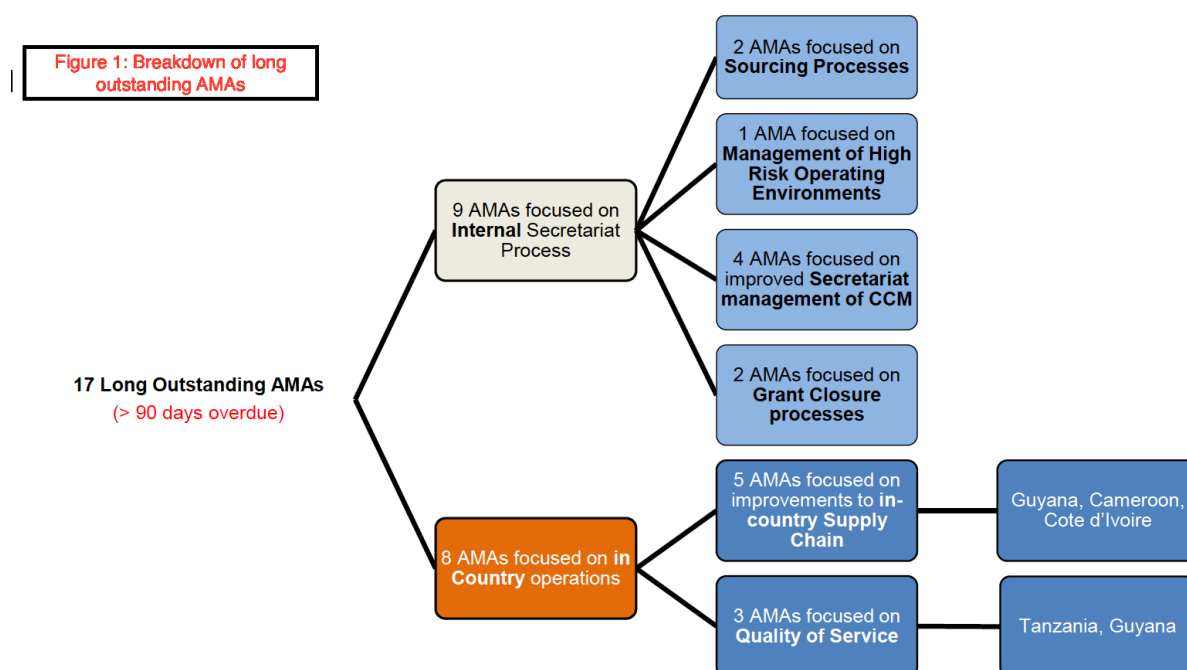
Source : Rapport annuel 2017 du Bureau de l'Inspecteur général

Rapport de situation sur les mesures de gestion convenues :

Dans un autre document, le Bureau de l'Inspecteur général et le Secrétariat font le point sur l'état d'avancement des mesures de gestion convenues très en retard issues des audits du BIG et d'autres rapports.

Au 28 février, on comptait 24 mesures de gestion convenues en retard, dont 17 très en retard (de plus de 90 jours). Seize des dix-sept mesures très en retard accumulent plus de 180 jours de retard. Le nombre total de mesures en retard a baissé de 38 % depuis février 2017 (on en comptait alors 39).

Les mesures de gestion convenues très en retard sont uniformément réparties entre les procédures internes du Secrétariat et les portefeuilles des subventions de pays (voir la Figure 3).



Source : GF-BM39-09 – Rapport de situation sur les mesures de gestion convenues

Le Bureau de l'Inspecteur général signale que le Secrétariat a accompli des progrès considérables lorsqu'il s'agit de clôturer les mesures de gestion convenues avant qu'elles atteignent 180 jours de retard.

Les documents GF-B39-08 (Rapport annuel 2017 du Bureau de l'Inspecteur général) et GF-B38-09 (Rapport de situation sur les mesures de gestion convenues) du Conseil d'administration sont disponibles à l'adresse suivante : www.theglobalfund.org/en/board/meetings/39.

[HAUT](#)

2. ACTUALITÉS : Le Fonds mondial fait des progrès constants en matière de droits humains et d'égalité de genre, dans un contexte de difficultés de mise en œuvre

Le rapport signale un pourcentage élevé de livrables en retard en raison des ressources insuffisantes

Kataisee Richardson

Un rapport présenté à la 39^e réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue à Skopje (Macédoine) les 9 et 10 mai 2018 fait le point sur la mise en œuvre des activités menées au titre des objectifs et sous-objectifs de la stratégie du Fonds mondial pour la période 2017/2022. Pour chaque sous-objectif, le rapport décrit les progrès réalisés à ce jour par le Fonds mondial, ainsi que les principaux risques et difficultés et les plans futurs. Il identifie également l'[indicateur clé de résultat](#) lié à chaque sous-objectif. Pour certains de ces indicateurs, des données sont déjà disponibles, tandis que pour d'autres, elles ne le seront qu'au deuxième trimestre 2019. Le rapport cite de nombreux retards dus aux ressources insuffisantes (budgétaires et humaines) et à des difficultés de coordination interne.

Dans cet article, nous fournissons un aperçu général des progrès accomplis à ce jour, ainsi que des exemples spécifiques relatifs à l'objectif stratégique n° 3, intitulé « Promouvoir et protéger les droits humains et l'égalité de genre ». Pour des raisons d'espace, nous avons dû faire un choix quant aux exemples à mettre en lumière. Ceux-ci sont résumés ci-après pour chacun des sous-objectifs correspondants :

a) Mise à échelle des programmes en faveur des femmes et des jeunes filles

L'initiative stratégique Communautés, droits et genre (CDG) a poursuivi le déploiement du fonds HER Voice (voir l'[OFM 61](#)) promouvant l'engagement significatif d'organisations dirigées par et pour les femmes et les jeunes filles dans 13 pays ciblés. L'initiative est gérée par le Southern African AIDS Trust et l'EANNASO. Un appui supplémentaire est apporté par le Secrétariat du Fonds mondial, qui a recruté deux conseillers adolescentes et jeunes femmes et un conseiller suivi-évaluation genre plein temps pour guider ces travaux. En outre, des activités de diffusion ont été lancées en vue de mobiliser des contributions financières et en nature afin de prolonger le projet au-delà de la période initiale.

À ce jour, plus de 100 millions de dollars ont été investis par onze pays prioritaires en vue de réduire l'incidence du VIH parmi les adolescentes et les jeunes femmes, deux pays devant encore présenter des demandes de financement avec fonds de contrepartie en faveur des adolescentes et des jeunes femmes. Six des treize pays prioritaires en matière d'adolescentes et de jeunes femmes ont présenté leur demande au cours de la première période d'examen (mars 2017).

En raison de l'intervalle court entre l'approbation de l'Initiative stratégique Communauté, droits et genre (voir le [numéro 301](#) de la version anglaise de l'OFM) et le début de la stratégie 2017/2022, l'assistance technique à l'appui de l'inclusion d'interventions de prévention des nouvelles infections parmi les adolescentes et les jeunes femmes a fait défaut. Un groupe

d'apprentissage adolescentes et jeunes femmes a été mis sur pied avec les parties prenantes clés afin de coordonner le travail autour des goulots d'étranglement et des besoins en assistance technique dans les pays. Le Fonds mondial a élaboré un plan exhaustif de suivi-évaluation, et travaillera avec les partenaires techniques en vue de collecter les données sur l'incidence qui serviront à fixer les cibles d'impact.

b) Réduction des inégalités sur le plan de la santé liées à l'âge et au genre

Le Fonds mondial a mis au point un cadre d'analyse mondiale des obstacles et risques liés au genre entravant l'accès aux services de lutte contre la tuberculose. Le partenariat Halte à la tuberculose a mobilisé des fonds destinés à soutenir pas moins de 7 évaluations des questions de genre (outre les 4 évaluations déjà terminées) d'ici la fin de l'année. Un examen mondial complet des enquêtes visant à identifier les tendances et les ripostes programmatiques sera réalisé d'ici la fin du premier trimestre 2019.

Au sein du Secrétariat, une nouvelle orientation en matière de ressources humaines est active depuis mars 2018. Elle comprend une section sur l'égalité de genre et les droits humains, qui couvre l'importance de mettre à échelle les programmes levant les obstacles aux droits humains et à l'égalité entre les genres, et notamment les programmes ciblant les adolescentes et les jeunes femmes.

Pour ce qui est des défis, malgré l'intense plaidoyer du Fonds mondial concernant l'importance d'intégrer les considérations de genre dans la programmation de la lutte contre la tuberculose, la demande d'évaluations des questions de genre au sein de ces programmes reste faible. Le département Communauté, droits et genre collabore avec les plateformes régionales de l'initiative stratégique CDG en vue de stimuler davantage la demande de ce type d'évaluations.

c) Mise à échelle des programmes levant les obstacles liés aux droits humains

Dix-huit évaluations de référence sur vingt programmées dans les pays prioritaires en matière de droits humains sont en cours de réalisation, la plupart étant pratiquement terminées. Les deux dernières évaluations de référence sont prévues dans les prochains mois. Selon les évaluations terminées, ces dix-huit pays dont les demandes de fonds de contrepartie en faveur des droits humains ont été recommandées par le CTEP ont investi plus de 50 millions de dollars dans ces programmes. Pour les nouvelles demandes de financement de pays à revenu intermédiaire, 19 pour cent du budget de la subvention VIH sont investis dans des activités ciblant les populations clés et 2 pour cent le sont dans l'élimination des obstacles liés aux droits humains (d'après la communication partielle de l'information sur la cohorte) (indicateur clé de résultat 9b).

De plus, cinq des six demandes de financement de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure évaluées font état d'investissements nationaux dans des programmes ciblant les populations clés, et trois seulement font état d'investissements dans les droits humains. D'après le rapport, ce faible résultat tient vraisemblablement au manque de leviers politiques existants à même de stimuler les investissements nationaux (et de communication de l'information sur les investissements) dans les droits humains. Les données de référence collectées dans le cadre des évaluations serviront à éclairer les discussions sur le type de leviers politiques nécessaires

pour inciter à accroître les engagements nationaux en faveur de programmes visant à réduire les obstacles liés aux droits humains entravant l'accès aux services.

Étant donné la nécessité de garantir la pérennité des programmes visant à réduire les obstacles liés aux droits humains entravant l'accès aux services dans les pays se préparant à s'affranchir du soutien du Fonds mondial, les équipes de pays travaillant dans les 20 pays cibles ont été formées à la pérennité et à la transition afin d'identifier les défis et les occasions liés à la pérennisation de ces programmes. Il est encourageant de constater que des notes d'information technique et des profils de pays ont été créés et diffusés, et que les efforts visant à accroître la collaboration avec les partenaires techniques commencent à porter leurs fruits. Toutefois, les capacités au Secrétariat restent faibles, ce qui entrave les efforts visant à mettre au point une nouvelle approche programmatique en matière de droits humains.

d) Intégration des considérations de droits humains

Un mandat a été élaboré pour la réalisation d'un examen global des questions de droits humains dans les politiques. De plus, des travaux ont été lancés sur une procédure de dépôt de plaintes alléguant d'une violation des droits de l'homme, ainsi que sur la mise au point d'une approche révisée des crises en matière de droits humains. Ces trois entreprises devraient être terminées au deuxième trimestre 2018. Le département CDG a embauché une personne à cet effet.

e) Appuyer la participation significative des populations clés et vulnérables

Suite à une réunion des parties prenantes mondiales organisée en janvier pour promouvoir l'utilisation des outils de mise en œuvre relatifs aux populations clés, 4 consultations nationales ont eu lieu sous l'égide de réseaux mondiaux de populations clés dirigés par des circonscriptions : le Réseau des projets sur les travailleurs du sexe, le Forum mondial sur les HSH, le Réseau international des consommateurs de drogues et le Réseau mondial des femmes trans contre le VIH/Action mondiale pour l'égalité trans. Ces consultations ont permis aux groupes de populations clés de discuter de la qualité des programmes existants en utilisant les outils comme référence et d'élaborer des plans d'action pour plaider en faveur de la mise à l'échelle de services complets et fondés sur les droits conformément aux outils.

En outre, le département CDG continue de se concentrer sur les communautés touchées par la tuberculose et le paludisme. Il renforce les réseaux régionaux de lutte contre la tuberculose et soutient les militants en faveur de la lutte contre cette maladie afin qu'ils influencent les procédures liées au Fonds mondial au niveau des pays. Le département CDG déploiera également dans trois pays le Malaria Matchbox, un guide pratique visant à mettre en lumière les obstacles liés aux droits humains et au genre, à proposer des réponses adaptées aux besoins et à déclencher l'action dans la lutte contre le paludisme. Tous les maîtres d'œuvre ont demandé des ressources supplémentaires afin de travailler avec ces communautés.

En ce qui concerne les instances de coordination nationale, le Fonds mondial a révisé plusieurs politiques et pratiques afin de soutenir la participation accrue de la société civile et des populations clés. En fait, sur les 23 ICN de pays à fort impact ou essentiels qui avaient au moins 1 ou 2 indicateurs d'engagement de la société classés « pas entièrement conformes » lors de l'évaluation de leurs résultats en janvier 2017, toutes ont désormais des activités pertinentes

dans leur plan d'amélioration, et 13 affichent de meilleurs résultats pour ces indicateurs. Il est prévu que le Pôle ICN poursuive avec les 10 ICN restantes une fois que la situation relative à l'évolution des ICN sera plus claire. Par ailleurs, les directives sur le financement des instances de coordination nationale ont été révisées de manière à inclure une exigence budgétaire stipulant que 15 pour cent du financement des ICN doivent être consacrés au renforcement de la participation des circonscriptions.

Enfin, l'initiative stratégique Communautés, droits et genre a achevé les travaux de planification et de recrutement avec les 40 fournisseurs sélectionnés au travers d'appels à propositions lancés en 2017. Deux autres appels à propositions visant à sélectionner des fournisseurs au titre de la deuxième composante de l'initiative (Développement des capacités à long terme et participation significative des populations clés et vulnérables) ont été lancés, et les nouveaux fournisseurs seront sélectionnés d'ici la fin du deuxième trimestre 2018. Dix demandes d'assistance technique ont été satisfaites au dernier trimestre 2017 et dix autres ont été reçues durant la même période, dont 9 étaient en cours de réalisation au premier trimestre 2018. Le département CDG a planifié et organisé un événement d'apprentissage à Bangkok en février 2018, lequel a rassemblé des participants de tous les fournisseurs nouvellement sélectionnés afin de discuter des enseignements de l'initiative stratégique et de présenter le cadre de suivi, d'apprentissage et d'évaluation qui servira à suivre les réalisations et à en faire rapport.

f) Considérations transversales

Étant donné le volume des demandes de financement présentées fin 2017 et le très grand nombre de formations liées aux procédures et aux systèmes pour le personnel de la Division de la gestion des subventions, aucune activité de formation n'a été mise en œuvre au dernier trimestre 2017. Durant cette période, le département CDG a mis au point un atelier destiné aux équipes de pays, aux gestionnaires de portefeuille du Fonds et au personnel santé publique et suivi et évaluation travaillant sur les 20 pays prioritaires, consacré à la mise à échelle des programmes visant à lever les obstacles liés aux droits humains entravant l'accès aux services. Les ateliers se sont tenus en janvier 2018, et d'autres auront lieu dans le courant de l'année.

Enfin, un rapport exhaustif sur l'intégration d'interventions structurelles dans la planification de la programmation nationale contre le VIH et leur application aux modèles d'investissement relatifs au VIH a été finalisé sur la base d'une consultation d'experts organisée par les partenaires techniques. Ces derniers guideront le Fonds mondial quant à la manière la plus efficace de mettre en œuvre les recommandations du rapport.

[HAUT](#)

3. ACTUALITÉS ET ANALYSE : Fluctuations monétaires : comment le Fonds mondial et les récipiendaires principaux gèrent le risque

Dans les pays confrontés à la volatilité monétaire, différentes approches sont adoptées pour protéger les achats

Charlie Baran

Les fluctuations monétaires constituent une préoccupation importante pour les parties prenantes du Fonds mondial, notamment les pays bénéficiaires dont la monnaie peut connaître des variations significatives sur des périodes relativement courtes. La force du dollar US et de l'euro ces dernières années a encore aggravé le problème pour de nombreux pays. Cependant, une part significative des crédits de subvention du Fonds mondial est gérée de manière à limiter leur vulnérabilité face à ces fluctuations locales, protégeant ainsi les subventions de pertes majeures dues à des taux de change défavorables. Dans cet article, nous décrivons quelques-unes des stratégies utilisées par le Fonds mondial et ses partenaires au niveau des pays en vue d'atténuer ce risque.

Le risque

Le principal risque associé aux fluctuations monétaires dans le contexte du Fonds mondial est lié à la dévaluation des monnaies locales, qui réduit la quantité de produits et services qu'un montant de subvention fixe (en dollars US ou en euros) permettrait d'acheter. En l'absence de mesures d'atténuation, cela pourrait avoir un effet dévastateur sur la réalisation des objectifs d'impact de nombreux pays et du Fonds mondial globalement. Supposons, par exemple, que le pays X a reçu une subvention de 150 millions de dollars du Fonds mondial, qui équivalaient au moment de la signature de l'accord de subvention à 450 millions dans la monnaie locale. Si, postérieurement à la signature de l'accord de subvention, la monnaie locale venait à se dévaluer de 20 pour cent, le nouveau montant de la subvention en monnaie locale limiterait son pouvoir d'achat à 120 millions de dollars, soit un revers de taille.

Les mesures d'atténuation

Achat groupé

Le Secrétariat du Fonds mondial et les récipiendaires principaux au niveau des pays adoptent diverses mesures d'atténuation des risques potentiels liés aux fluctuations monétaires. La plus importante de ces mesures est l'achat groupé de marchandises. Pour la plupart des subventions reposant sur l'achat massif de marchandises, comme celles du Mozambique et du Malawi, plus de 80 pour cent des crédits de subvention sont consacrés à l'achat de marchandises telles que des antirétroviraux, des antipaludiques, des moustiquaires et des outils de diagnostic. En ce qui concerne les budgets relatifs aux marchandises admissibles à l'achat groupé, le Fonds mondial ne verse pas les fonds au récipiendaire principal, au lieu de quoi il les retient et effectue directement l'achat des produits, de manière à bénéficier de prix plus bas du fait du groupement des achats. Dans la pratique, la vaste majorité des crédits des subventions reposant sur l'achat massif de marchandises ne sera jamais convertie en monnaie locale, car ils seront utilisés pour acheter des marchandises en dollars US ou en euros. Les crédits sont ainsi protégés face à la volatilité des taux de change, et face au risque de pots-de-vin et de détournement dans les pays.

En outre, l'énorme pouvoir d'achat du [mécanisme d'achat groupé](#) – un milliard de dollars en 2017 – permet aux pays participants d'accéder aux marchandises aux prix les plus concurrentiels.

D'après la gestionnaire de portefeuille du Fonds responsable du Mozambique, Kirsi Viisainen, les fluctuations des monnaies locales ont « peu ou pas d'impact sur les achats de produits et de matériel de santé ». En ce qui concerne les subventions du Mozambique, les médicaments et le matériel sanitaire sont achetés en dollars US, directement par le Secrétariat du Fonds mondial, au travers du mécanisme d'achat groupé (géré par le Fonds mondial) et du [Service pharmaceutique mondial](#) (pour les antituberculeux ; géré en externe). Ces achats représentent 84 pour cent du portefeuille de subventions du Mozambique, selon Mme Viisainen, ce qui limite donc tout impact majeur des fluctuations de la monnaie locale, le metical, sur les subventions du Mozambique.

Outre les achats groupés, le Mozambique fait appel à l'[UNOPS](#) en qualité d'agent d'approvisionnement dans le cadre d'achats massifs de véhicules. Dans ces cas, les paiements sont réalisés directement, en dollars US, par le Secrétariat du Fonds mondial en faveur de l'UNOPS, ce qui limite davantage encore l'exposition aux fluctuations du metical.

Comptes doubles et décaissements de précision

La majorité des subventions du Fonds mondial sont libellées en dollars US, ce qui octroie au Fonds lui-même une certaine stabilité au niveau des projections financières. La plupart des achats de produits se font également en dollars US, souvent directement depuis le Secrétariat du Fonds mondial. Cependant, même pour la portion des subventions qui est transférée aux bénéficiaires principaux dans les pays, une grande partie reste en dollars. Une pratique courante parmi les bénéficiaires principaux – le plus souvent gouvernementaux – consiste à avoir deux comptes bancaires pour le Fonds mondial : un en dollars US (ou dans certains cas en euros) et un dans la monnaie locale. Pour les appels d'offres internationaux, ils utilisent le compte en dollars, et pour les appels d'offres nationaux, le compte en monnaie locale. Quant aux décaissements, ils sont généralement déposés sur le compte en dollars jusqu'à leur utilisation en monnaie locale, moment auquel ils sont convertis en monnaie locale.

Le Malawi gère ces risques de façon similaire au Mozambique. Pour les quatre subventions du Malawi qui ont pris fin en 2017, d'une valeur totale de 350 millions de dollars, quelque 284 millions de dollars ont été prélevés directement par le Secrétariat en dollars US aux fins des achats groupés. Selon Musoke Sempala, gestionnaire de portefeuille du Fonds pour le Malawi, d'autres mesures prises comprennent des « décaissements trimestriels planifiés », également connus sous le nom de libérations de liquidités, en fonction du besoin ou du taux d'utilisation. Ces deux mesures cherchent à restreindre le montant des liquidités transférées du Fonds mondial vers le pays, limitant le flux de fonds au strict montant nécessaire chaque trimestre, dans le but d'éviter l'accumulation de liquidités dans le pays et de réduire l'exposition aux fluctuations monétaires.

Double budgétisation et moyennes de 200 jours

Pour de nombreux bénéficiaires, la procédure d'atténuation des risques liés à la monnaie commence au stade de la budgétisation. Les [directives pour l'établissement des budgets](#) du Fonds mondial fournissent des recommandations sur les monnaies utilisées pour l'établissement du budget (section 2.3.2) et l'application des taux de change et d'inflation (section 2.3.3). Lors de l'établissement des budgets, ceux-ci tendent à envisager quelles dépenses seront encourues en dollars US (marchandises et appels d'offres internationaux) et quelles dépenses seront encourues dans la monnaie locale (salaires, produits et services locaux). Cela permet non seulement d'établir le budget de manière plus exacte, mais cela protège également la subvention face aux variations de la valeur de la monnaie locale.

L'Azerbaïdjan est un exemple de pays bénéficiaire dont la monnaie, le manat ou AZN, a connu une dévaluation significative ces dernières années. La dévaluation du manat s'est vue compensée par l'inflation au niveau local, à hauteur de 12,4 pour cent en 2016 et de 9 pour cent en 2017.

Lorsque l'instance de coordination nationale d'Azerbaïdjan prépare son budget pour une demande de financement, les transactions encourues localement, comme les salaires et autres dépenses au sein du pays, sont initialement comptabilisées en AZN, puis converties en dollars. Mais elles ne sont pas simplement converties selon le taux de change à une date donnée. Conformément aux directives pour l'établissement des budgets, au stade de l'établissement de la subvention, l'Azerbaïdjan a utilisé une « moyenne mobile exponentielle de 200 jours » en guise de taux de change aux fins de l'établissement du budget. Cette moyenne de 200 jours est une procédure selon laquelle le taux de change moyen entre la monnaie locale et le dollar US est calculé en fonction des 200 jours précédents. La gestionnaire de portefeuille du Fonds pour l'Azerbaïdjan, Olga Avdeeva, souligne que conformément aux directives pour l'établissement du budget, les pays bénéficient d'une certaine souplesse pour actualiser leur moyenne mobile exponentielle au cours d'une subvention, si a) un événement important a lieu qui entraîne des modifications durables du taux de change, comme une dévaluation contrôlée de la monnaie, ou si b) la volatilité à court terme augmente (augmentation de plus de 10 pour cent).

Les mesures d'atténuation abordées dans cet article ne représentent qu'une partie des mesures prises par le Fonds mondial et d'autres pour se protéger face aux pertes dues aux fluctuations monétaires. De plus, chaque instance de coordination nationale et chaque équipe de pays du Fonds mondial analysent le contexte spécifique en vue de déterminer le choix de protections approprié.

[HAUT](#)

4. ACTUALITÉS : Des organisations de la société civile se réunissent au Ghana pour intensifier leur participation aux programmes du Fonds mondial

Des défenseurs de la santé de toute l'Afrique échangent leurs expériences, renforcent leurs capacités et élaborent des stratégies pour lutter contre le VIH, la tuberculose et le paludisme

Kataisee Richardson

Une réunion de deux jours a rassemblé des militants de la société civile et communautaires, le Fonds mondial, les partenaires techniques et des représentants des pouvoirs publics pour les préparer en vue d'une participation plus significative à la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial en Afrique.

La troisième réunion annuelle de la plateforme régionale de l'Afrique anglophone, qui s'est tenue les 26 et 27 avril 2018 à Accra (Ghana), fait partie d'une série de réunions coorganisées à Accra par les Réseaux nationaux d'Afrique orientale d'organisations de lutte contre le sida (EANNASO), Hope for Future Generations (HFFG) et Non State Actors of Ghana. L'EANNASO héberge la plateforme régionale de communication et de coordination pour l'Afrique anglophone, qui est une composante de l'initiative stratégique du Fonds mondial sur les questions liées aux communautés, aux droits et au genre. Parmi les participants figuraient des défenseurs de la santé actifs dans le domaine du VIH, de la tuberculose et du paludisme, ainsi que des membres d'ICN représentant la société civile et des communautés de personnes vivant avec les trois maladies et touchées par elles, originaires de 24 pays anglophones et lusophones d'Afrique orientale, occidentale, australe et centrale.

Leçons tirées

D'après Nooliet Kabanyana, gestionnaire de programme du centre d'appui technique pour la plateforme de l'Afrique anglophone, la réunion était l'occasion de tirer les leçons de la réunion [de la plateforme régionale de l'Afrique anglophone] de 2017 à Kigali (Rwanda). « À Kigali, on venait de nous présenter la nouvelle stratégie 2017/2022 du Fonds mondial et les principales caractéristiques de la nouvelle architecture, et de nombreux pays de la région en étaient aux premiers stades de la préparation de leurs demandes de financement auprès du Fonds mondial », commente Mme Kabanyana. « Cette année, nous avons pu faire le point sur les leçons tirées de la première phase de l'initiative spéciale Communautés, droits et genre (2014/2016) et réellement renforcer les capacités des groupes communautaires et de la société civile en vue d'identifier l'appui technique et d'y accéder de manière adéquate aux différents stades du cycle de financement, en particulier pour soutenir la mise en œuvre des programmes ».

Uliane Appolinario, du département des questions liées aux communautés, aux droits et au genre, a évoqué les progrès accomplis dans la promotion d'un programme tenant compte des droits humains et du genre dans l'ensemble du portefeuille. Elle a décrit les travaux en cours du Fonds mondial visant à définir tout l'éventail de systèmes et ripostes communautaires et d'interventions communautaires au sein des investissements du Fonds mondial. Elle a

également parlé des efforts destinés à documenter et promouvoir des démarches de suivi communautaire afin d'améliorer l'impact des services et des programmes. Un thème récurrent partagé par les différents représentants du Fonds mondial au cours de la réunion était le fait qu'il est crucial que la société civile maintienne sa participation tout au long du cycle de financement, mais plus particulièrement durant le stade de la mise en œuvre. Ils ont par ailleurs souligné l'occasion inégalable que présente le fait que, pour la première fois, le département CDG fournit de l'assistance technique en matière de suivi stratégique et de suivi communautaire des subventions.

Études de cas sur la programmation innovante du Fonds mondial

La réunion a également été l'occasion de présenter des exemples de programmation innovante issus des quatre coins du continent, au travers d'études de cas. Les présentateurs ont abordé différents thèmes : participation de la société civile dans des contextes d'intervention difficiles comme le Soudan du Sud où, malgré les conflits et l'insécurité, une plateforme nationale de groupes de la société civile et communautaires est actuellement mise sur pied, programmation en faveur des adolescentes et des jeunes femmes au Kenya, suivi communautaire en Sierra Leone afin de fournir des retours sur la qualité des services dans les centres DOTS, et identification des « cas manquants de tuberculose » (les personnes qui n'ont pas été diagnostiquées et/ou ont besoin d'un traitement) au travers de pairs éducateurs, de systèmes d'orientation et de mobilisation communautaire en faveur de l'observance au Mozambique.

Lycy Wanjiku Njenga, de Young Women Voices au Kenya, a donné une présentation sur la façon dont des coalitions de jeunes femmes et de filles parviennent à influencer la programmation du Fonds mondial. « On n'allait pas nous donner voix au chapitre, alors nous l'avons exigée, nous nous sommes fait entendre et nous avons fait en sorte que nos voix soient écoutées. Au sein de l'équipe de rédaction du Fonds mondial, les adolescentes et les jeunes femmes étaient représentées par une jeune femme intimidée par les programmeurs, qui ne la laissaient du reste pas participer à la conversation », explique Mme Njenga.

« Grâce au soutien de Lean on Me, deux autres représentantes des adolescentes et des jeunes femmes ont pu participer à la rédaction. D'autres membres et membres d'ICN ont dû exercer une grande pression pour garantir que nos priorités ne soient pas éliminées. » Reconnaissant la tendance à ignorer les jeunes femmes en présence de médecins, d'universitaires et de militants plus âgés et expérimentés, elle a rappelé à l'assemblée que les jeunes femmes sont tout indiquées pour comprendre leurs propres problèmes et concevoir des solutions à ces problèmes, et qu'il y a donc lieu de les consulter dès le début.

Pérennité, transition, financement de contrepartie et mobilisation de ressources nationales

La pérennité, la transition et le financement de contrepartie, autant de sujets qui ne reçoivent pas autant d'attention dans cette région qu'ailleurs, ont été abordés durant une table ronde. Olayide Akanni, de Journalistes contre le sida (JA/AIDS selon l'acronyme anglais), a parlé de l'expérience du Nigeria, où l'allocation 2014/2016 du Fonds mondial a été réduite de 15 pour

cent, soit 170,61 millions de dollars, en raison du non-respect de l'engagement de financement de contrepartie (voir le [numéro 64 de l'OFM](#)). Elle a recommandé une stratégie de mobilisation de ressources nationales vaste et à l'échelle du pays, énonçant clairement la façon dont les contributions financières fédérales et au niveau des États sont capturées. Mme Akanni a également fait valoir qu'il est crucial de « promouvoir une compréhension partagée parmi les parties prenantes des différentes clauses et conditions de chaque accord de subvention ».

Nana Gleeson, du réseau botswanais sur les questions liées à l'éthique, au droit et au VIH (Bonela), a décrit l'expérience du Botswana concernant la préparation en vue de la mise en œuvre de la dernière subvention paludisme du pays, avertissant que les populations clés sont particulièrement vulnérables dans le contexte de la transition ; selon elle, les militants africains seraient bien avisés d'examiner les études de cas d'Amérique latine et des Caraïbes et d'Europe de l'Est, qui offrent des exemples de bonnes pratiques et de pièges potentiels.

De nombreux participants ont été choqués d'apprendre que le Fonds mondial cesserait de financer certains pays – en particulier en Afrique. Linda Mafu, directrice du plaidoyer politique et de la société civile au Fonds mondial, a parlé de mobilisation de ressources nationales. Elle a notamment présenté certaines réalisations clés de 2017, dont les dialogues nationaux sur le financement de la santé organisés au Togo, au Bénin et au Sénégal, et la finalisation des plans de pérennité au Kenya et en Tanzanie. Elle a également cité les pays qui ont été identifiés comme pays hautement prioritaires pour la mobilisation de ressources nationales en 2018, à savoir l'Éthiopie, le Kenya, la Tanzanie, la Zambie, le Zimbabwe, l'Ouganda, le Bénin, le Togo, le Burkina Faso, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Niger, le Nigeria, le Malawi et le Liberia.

De la théorie à la pratique

La réunion comportait des présentations sur la façon dont la société civile peut utiliser les données épidémiologiques et les faits avérés pour influencer les programmes, sur la manière dont les partenaires techniques forment les communautés à la riposte aux trois maladies et sur les leçons tirées de la fourniture d'assistance technique dans la région. Ainsi, les participants ont pris connaissance des différentes formes d'assistance technique disponibles au travers du département des questions liées aux communautés, aux droits et au genre, de la International HIV/AIDS Alliance, l'ONUSIDA et du partenariat Halte à la tuberculose. Lors de séances de travail en groupe, les participants ont pu s'exercer à identifier et à formuler les besoins en assistance technique.

Sous-représentation du paludisme

Malgré le fait que, d'après l'OMS, 91 pour cent des décès dus au paludisme se concentrent en Afrique subsaharienne, peu de représentants du paludisme étaient présents à la réunion, ce qui illustre le défi auquel la plateforme régionale est confrontée en matière d'engagement des constitutions liées au paludisme. Des investissements accrus dans la lutte contre le paludisme et des efforts visant à consolider un message sur l'importance d'approches tenant compte des

droits humains et du genre ont stimulé un plus grand nombre de demandes d'assistance technique au niveau des subventions paludisme, mais il reste encore beaucoup à faire. Stephen McGill, directeur exécutif de Stop AIDS in Liberia (SAIL), vivant lui-même avec le VIH et défenseur de longue date de la lutte contre le sida, a appelé les personnes présentes à décroiser la lutte contre les maladies et à « se joindre à la lutte contre le paludisme ». La salle était suspendue à ses lèvres tandis qu'il racontait l'histoire de son fils, qui a contracté le paludisme et y a succombé le lendemain.

Prochaines étapes

La deuxième dame du Ghana, Mme Samira Bawumia, a clôturé la rencontre par un appel à une participation accrue de la société civile, y compris des organisations communautaires et confessionnelles, ainsi qu'à une vision ambitieuse. « Il est temps de faire le nécessaire pour parvenir à la couverture sanitaire universelle telle qu'elle est envisagée dans les objectifs de développement durable des Nations Unies, de manière à ce que tout le monde ait accès aux soins de santé à des prix abordables ».

Pour leur part, de nombreux participants se sont engagés à présenter des demandes d'assistance technique à l'appui d'initiatives de suivi communautaire en vue d'identifier et d'éliminer les goulots d'étranglement liés à la mise en œuvre. Les participants ont également travaillé ensemble à l'élaboration de feuilles de route nationales recensant toutes les procédures nationales clés pertinentes pour le Fonds mondial ayant lieu au niveau des trois maladies au cours de l'année à venir. L'EANNASO se servira de cette information pour prévoir les besoins en matière d'appui et élaborer des stratégies permettant de faire en sorte que les communautés soient prêtes à participer.

L'EANNASO, en tant qu'hôte de la plateforme régionale, a réitéré sa mission de soutien à l'élaboration de demandes d'assistance technique et de partage de l'information stratégique sur le Fonds mondial et d'études de cas présentant des expériences de pays pertinentes.

Globalement, les participants ont qualifié la réunion de réussite et ont apprécié cette occasion d'apprendre de leurs pairs et de rentrer dans leur pays avec des stratégies concrètes.

D'après Caoimhe Smyth, du partenariat Halte à la tuberculose : « L'expérience et l'engagement des personnes présentes étaient par moments époustoufflants, et je ne demandais qu'à ce que d'autres personnes aient pu en être témoins. J'ai également le sentiment que la présence de la communauté [de lutte contre la tuberculose], la disponibilité d'outils et les expériences partagées étaient bien plus forts cette année, ce qui m'a rappelé tout le chemin que nous avons parcouru. »

[HAUT](#)

5. ACTUALITÉS : Adèle Sulcas nommée rédactrice en chef intérimaire d'Aidspan

L'équipe d'Aidspan

Aidspan a le plaisir d'annoncer la désignation d'Adèle Sulcas au poste de rédactrice en chef intérimaire, à compter du 7 juin 2018, tandis que le rédacteur en chef actuel, David Garmaise, fait face à des problèmes de santé. À ce titre, Adèle supervisera la publication du Global Fund Observer.

Adèle possède une vaste expérience en journalisme aux États-Unis et en Afrique du Sud, ainsi qu'en matière de santé internationale, ayant notamment passé près de dix ans au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme de 2004 à 2012, où elle travaillait dans le domaine des partenariats du secteur privé, du plaidoyer et de la communication.

Ceci est le numéro 68 de la lettre d'information de l'Observateur du Fonds mondial (OFM). Pour nous faire parvenir des commentaires, des suggestions de sujets ou des remarques, vous pouvez écrire à la rédactrice en chef intérimaire à l'adresse suivante : adele.sulcas@aidspan.org. Pour vous abonner à l'OFM, rendez-vous sur www.aidspan.org. Les articles sont également disponibles en anglais.

La lettre d'information indépendante et gratuite de l'OFM couvre l'actualité du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et offre analyses, commentaires et opinions. (<http://www.theglobalfund.org/fr/>).

Aidspan (www.aidspan.org) est une ONG internationale basée à Nairobi, au Kenya, dont la mission est d'agir comme un observateur indépendant du Fonds mondial et de fournir des services qui peuvent profiter à tous les pays désireux d'obtenir un financement du Fonds et d'en faire un usage efficace. Aidspan se finance grâce aux subventions des gouvernements et des fondations. Aidspan n'accepte aucun financement de la part du Fonds mondial, ne fournit aucun travail rémunéré de consultance et son contenu est gratuit. Le Conseil d'administration et le personnel du Fonds mondial n'ont aucune influence sur le contenu de l'OFM ni sur aucune des autres publications d'Aidspan, et ne sont aucunement responsables de ces contenus.

La lettre d'information de l'OFM est disponible en anglais et en français.

Rédactrice en chef intérimaire de l'OFM : Adèle Sulcas (adele.sulcas@aidspan.org). Directrice exécutive d'Aidspan : Ida Hakizinka (ida.hakizinka@aidspan.org).

La reproduction des articles de la lettre d'information est autorisée avec la mention : « Source : lettre d'information de l'Observateur du Fonds mondial (www.aidspan.org/gfo), un service d'Aidspan ».

Pour vous désabonner, cliquez [ici](#).

© 2018 Aidspan. Tous droits réservés.

[HAUT](#)